

## Services consulaires pour les voyageurs

Affaires étrangères et Commerce international Canada compte plus de 260 bureaux dans le monde où des agents consulaires peuvent venir en aide aux Canadiens qui voyagent, travaillent ou vivent à l'étranger.

Pour obtenir une liste complète des services consulaires canadiens et d'autres renseignements sur la planification de voyages sûrs et sans problème, consulter la publication *Bon voyage, mais...* ou visiter le site Web des Services consulaires, à [www.voyage.gc.ca](http://www.voyage.gc.ca), appeler au **1-800-267-6788** (au Canada et aux États-Unis) ou au **613-944-6788**. Vous pouvez nous joindre au moyen d'ATS en appelant au **1-800-394-3472** (au Canada et aux États-Unis) ou au **613-944-1310**. Vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs de l'Agence de la santé publique du Canada, présentés en ligne par pays et incluant des conseils de santé.

Lors de l'intrusion d'un voleur dans sa villa, Richard ne s'est pas seulement fait dérober son portefeuille, ses objets de valeur et son passeport, il s'est aussi fait poignarder au torse en tentant d'arrêter l'intrus. Heureusement, il a pu obtenir de l'aide médicale et signaler l'incident à la police, grâce à l'aide du consulat du Canada. Ayant toutefois besoin de soins médicaux spécialisés, il devait revenir rapidement au Canada. Les agents consulaires ont aidé à organiser l'évacuation médicale de Richard et le transfert de fonds provenant de sa famille, car il n'avait pas d'assurance-maladie ou d'assurance-voyage. Plusieurs jours plus tard, c'est dans un hôpital canadien que Richard se remettait d'une chirurgie d'urgence.